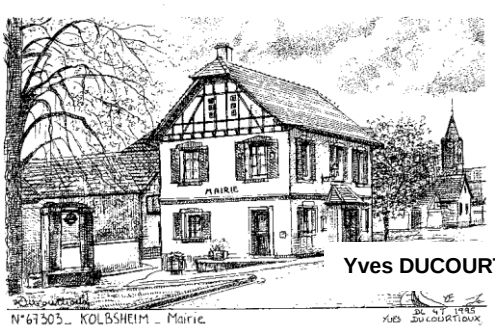

S'KOLBSEMER BLATTEL

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 49 – MAI 2017 –

L'EDITORIAL DU MAIRE

Monsieur le Président …

Monsieur le Président,
Je vous fais une lettre
Que vous lirez peut-être
Si vous avez le temps.
Vinci vient de réaliser
Des travaux préliminaires
Pour une route d'une autre ère
Dans ma très chère contrée.
Monsieur le Président,
Il ne faut pas la faire,
Car à rien elle ne sert,
Mais détruira surtout nos champs.
Sans vouloir vous fâcher,
Devant une telle bêtise
Ma décision a été prise,
Je m'y suis opposé !

Dès l'début du projet,
J'ai vu les incohérences,
Ainsi que les non-sens
Sans cesse, s'accumuler.
Pour aller à Strasbourg,
Point de délestage,
Surtout avec péage,
Mais toujours des poids lourds.
Que de terres sacrifiées,
Que de bruits à venir,
De pollutions à subir,
De paysages massacrés,
Tout cela pour une route
Qui crée plus de complications
Qu'elle n'apporte de solutions,
Plus personne n'en doute.

Au temps d'la COP vingt et un,
Du développement durable,
Les lobbies irresponsables
Se comportent comme des «huns».
Les enjeux sociétaux
Et le grand hamster d'Alsace
Ont chez nous toute leur place,
Mais pas le GCO.
Suivez l'ami Hulot
Et son « pacte écologique »,
Allez au bout de la logique
Dites « Non au G.C.O. ».
Vous pouvez d'ores et déjà
Prévenir vos gendarmes,
Que même si j'suis sans arme,
C'est sûr, ils passeront pas.

J'avais paraphrasé « Le Déserteur » de Boris VIAN il y a dix ans déjà, afin d'alerter un de vos prédécesseurs : ce dernier avait signé un pacte écologique, avant de décréter que « l'écologie, ça commence à bien faire ». J'ai rédigé cette mise à jour à votre attention, en espérant que vous accepterez un moratoire sur ce projet d'autoroute d'un autre temps.

En se déplaçant massivement, les français vous ont confortablement élu. Vous avez aujourd'hui la légitimité. En tant que (petit) maire alsacien, j'apprécie particulièrement votre optimisme pour l'Europe, ainsi que votre « nouvelle façon » de faire de la politique : vous entourer de collaborateurs compétents, sans tenir compte de leur appartenance à un parti.

Cette nouvelle politique ne doit pas céder aux pressions des lobbies, contre les avis d'experts indépendants, contre la volonté des citoyens et de surcroît en leur mentant ! Le courage politique sera de reconnaitre quand un projet ne règle pas les problèmes qu'il est censé résoudre, de l'abandonner et de se tourner vers d'autres solutions, connues et souhaitées par tous !

Monsieur le Président, je souhaite que vous preniez ces décisions courageuses, celles qui tiennent compte de l'intérêt général à long terme, celles qui préservent notre espace de vie et l'avenir de nos enfants : vous serez alors le « grand Président » qui nous manquait.

Dany KARCHER, maire de Kolbsheim

➢ Une baisse malgré la hausse !

Certains le remarqueront à la lecture de leurs prochaines feuilles d'impôts. Le conseil municipal a décidé, après de longues années de stabilité, d'augmenter le taux de la taxe d'habitation, celui-ci passant de 12,99% à 14,5%. Ceci afin de compenser la baisse récurrente des dotations de l'Etat et d'anticiper des dépenses supplémentaires dans les années à venir : prise en charge de nouvelles compétences non gérées par l'Eurométropole, charges salariales en augmentation, futurs « chantiers » en minimisant le recours à l'emprunt…

Néanmoins, cette augmentation ne devrait pas avoir d'impact négatif sur le montant à payer car dans le même temps le taux de l'intercommunalité (autrement dit celui de l'Eurométropole, à ne pas confondre avec celui de Strasbourg) passe de 14,17% à 11,25%.

Et vous devriez donc constater une baisse non négligeable de cet impôt, et ce malgré le vote par le parlement en début d'année d'une revalorisation de 0,4 % des valeurs locatives. Par exemple, un foyer ayant une base d'imposition de 4300 euros pour la commune et 4900 euros pour l'Intercommunalité devrait voir sa redevance passer de 1266 à 1193 euros, soit une baisse de l'ordre de 6%.

Quant à la taxe foncière, le taux de la commune reste inchangé et celui de l'intercommunalité baisse également légèrement mais cette baisse est « compensée » par la revalorisation de 0,4 % des valeurs locatives. Autrement dit pour ce qui est de la taxe foncière, le montant à payer devrait être quasiment le même.

Qui a dit qu'on paierait plus d'impôts en entrant dans « la CUS » ?

NDLR : ces chiffres sont donnés sans tenir compte de l'évolution possible des taux du département et de la région.

➢ Budget …

Vous trouverez ci-dessous le compte administratif 2016, résumant l'ensemble des dépenses et des recettes en section d'investissement et de fonctionnement pour l'année passée.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de l'exercice :	**343 084,16 €**	**Excédent de l'exercice :**	**131 607,94 €**
Recettes de l'exercice :	**474 692,10 €**	**Excédent reporté (2016) :**	**1 483 719,50 €**
		Excédent cumulé :	**1 615 327,44 €**
II. SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de l'exercice :	**149 914,81 €**	**Excédent de l'exercice :**	**639,16 €**
Recettes de l'exercice :	**150 553,97 €**	**Déficit reporté (2015)**	**1 276 866,91 €**
Affectation des résultats de l'exercice précédent	**99 310,37 €**	**Déficit d'investissement après affectation & reports :**	**1 276 866,91 €**
EXCEDENT DE CLÔTURE (Affectation, excédents & déficits reportés compris):			**338 460,53 €**

Pour l'année 2017, le budget a été voté par délibération du Conseil en date du 29 mars 2017. Le budget de la section de fonctionnement paraît plus élevé que les années précédentes, en raison de dépenses liées aux compétences restituées à la commune telles que : l'informatique, la petite enfance, la vidéosurveillance ou encore le city stade.

Cependant, ces compétences naguère prises en charge par l'ancienne communauté de communes Les Châteaux, aujourd'hui non reprises par l'Eurométropole de Strasbourg, font l'objet d'une attribution de compensation par l'Eurométropole. Cela permet de retrouver un équilibre entre les dépenses et les recettes.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de l'exercice :	**535 831,00 €**	**Recettes de l'exercice :**	**535 831,00 €**
dont prélèvement pour la section d'investissement	**58 091,00 €**	**Excédent reporté**	**0,00 €**
Total des dépenses	**535 831,00 €**	**Total des recettes**	**535 831,00 €**
II. SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de l'exercice :	**160 000,00 €**	**Recettes de l'exercice :**	**414 736,53 €**
Déficit reporté	**0,00 €**	**dont Affectation des résultats de l'exercice précédent**	**338 460,53 €**
		dont emprunt	**0,00 €**
Total des dépenses nouvelles	**160 000,00 €**	**Total des recettes nouvelles**	**414 736,53 €**

Les dépenses d'investissement prévues cette année correspondent en grande partie à l'éclairage public (6ème et dernière tranche : rue des Jardins, rue de la Liberté, abords de la salle et rue de la Division Leclerc).

➢ Projet d'aménagement foncier (ou remembrement) …

Du 19 juin au 21 juillet 2017 aura lieu une enquête publique, étape préliminaire à l'aménagement foncier (anciennement remembrement) qui aura lieu si le GCO devait voir le jour. Le tracé de l'autoroute va sectionner les chemins et découper les parcelles, les rendant inaccessibles ou impraticables à l'exploitation agricole d'aujourd'hui.

Une commission intercommunale (Kolbsheim, Breuschwickersheim et Ernolsheim) prépare ce dossier depuis plusieurs mois, en poursuivant le travail réalisé précédemment par les commissions communales de chacun des trois villages. Une première étape avec un état des lieux très détaillé a permis de recenser les chemins, cours d'eau, haies, arbres ou encore les zones à risque de coulées de boue. Ce travail préliminaire a ensuite débouché sur une proposition de plan spécifiant le périmètre retenu pour l'aménagement foncier.

Vous pourrez consulter le dossier à la mairie de Kolbsheim pendant toute la durée de l'enquête publique aux horaires d'ouverture du bureau de mairie. Vous avez la possibilité de donner votre avis, faire des suggestions, propositions ou réclamations en vous rendant aux permanences du commissaire enquêteur, Monsieur André CHARLIER :

- A Kolbsheim : le mardi 27 juin 2017 de 15 heures à 18 heures et le samedi 8 juillet 2017 de 9 heures à 12 heures,

- A Ernolsheim : le lundi 19 juin 2017 de 9 heures à 12 heures et le vendredi 21 juillet de 16 heures à 19 heures,
- A Breuschwickersheim ; le vendredi 23 juin 2017 de 14 heures à 17 heures et le mercredi 12 juillet 2017 de 9 heures à 12 heures.

Vous pouvez également lui adresser votre courrier au siège de l'enquête publique, situé à la mairie d'Ernolsheim, 2 rue Principale, 67120 ERNOLSHEIM-sur-BRUCHE.

@venir

➢ GCO : 2017 nouvel espoir ?

Tous ceux qui ont participé à la réunion publique du 27 avril à Breuschwickersheim ont pu constater que le président de l'Eurométropole restera un farouche défenseur de ce projet inutile, nuisible pour l'environnement et la terre agricole. Monsieur Herrmann n'a pas entendu les arguments des opposants et est resté sur des schémas des années « Pompidou », en nous traitant d'égoïstes et de privilégiés au passage.

Rien à attendre, donc, du côté de l'Eurométropole. Mais y a-t-il encore à attendre quoi que ce soit de quelqu'un ? La Région et le Département sont sur la même longueur d'ondes que l'Eurométropole. A moins que le nouvel espoir ne vienne du nouveau gouvernement ?

Il n'aura échappé à personne que Nicolas Hulot a été nommé Ministre de la Transition écologique et solidaire. On se souvient du pacte écologique qu'il avait déjà proposé aux candidats à la présidence de la république, il y a dix ans …

Le nouveau ministre, ainsi que le chef du gouvernement et le Président de la République, ont été interpellés sur ce sujet : la cohérence voudrait qu'ils soient attentifs à notre demande afin que nous obtenions enfin ce moratoire que nous demandons depuis bientôt quinze années.

Sinon, vous aurez le droit de vous exprimer à un certain nombre d'enquêtes publiques liées à ce projet :

- Aménagement foncier (voir article précédent)
- Loi sur l'eau (courant été ?).

D'autre part, Vinci vous « offre » des informations concrètes en salle du conseil la première semaine de juin. Une permanence, tenue par des cadres de ARCOS et SOCOS, aura même lieu :

- **Mardi 6 juin de 17h à 19h,**
- **Jeudi 8 juin de 16 h à 18h.**

Mais tout ceci ne doit pas nous faire oublier que Vinci n'a pas encore tous les droits pour entreprendre les travaux de construction et que nous devons rester mobilisés contre ce projet d'un autre temps !

➢ Eurométropole : PLUi …

Notre Plan d'Occupation des Sols (POS) est caduc depuis le 01 janvier 2016.

C'est pourquoi les cinq communes de la communauté de communes « Les Châteaux » avaient délibéré sur un transfert de la compétence « urbanisme » à la Com-Com, afin d'élaborer un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Cet engagement de l'intercommunalité permettait aux communes membres de conserver leur document jusqu'à la fin 2019.

Par rapport au POS, le PLUi devra intégrer des objectifs de développement durable dans les documents de planification :

- Objectifs de protection de la diversité
- Lutte contre l'étalement urbain
- Densification des espaces urbanisés.

Aujourd'hui, ce PLUi devra s'intégrer dans celui de l'Eurométropole de Strasbourg. Les axes thématiques de ce document sont l'habitat, les déplacements, ainsi que la trame verte et bleue. Beaucoup de réunions sont à prévoir, avec des notifications aux Personnes Publiques Associées (PPA) et une enquête publique. L'objectif est de finaliser ce document pour juin 2019 : le planning de travail prévisionnel est le suivant

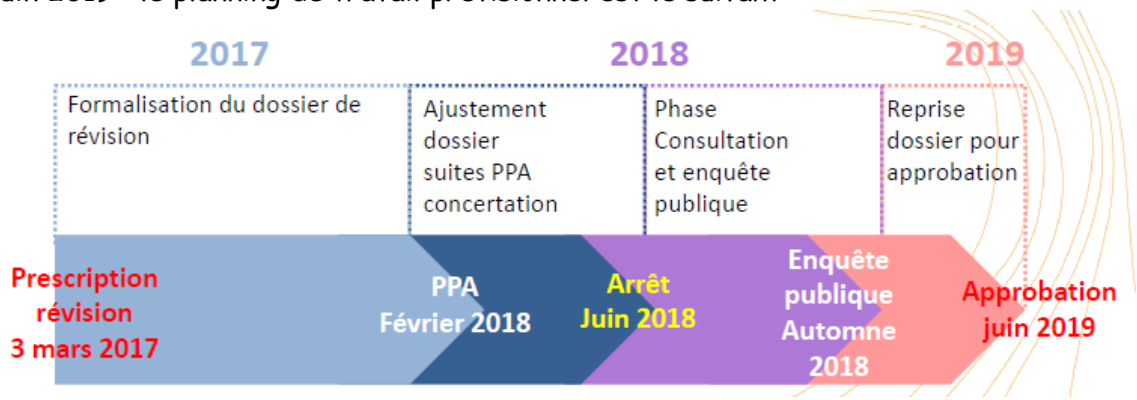

A suivre avec attention ….

➢ Les statistiques du « Smiley » …

Le relevé de vitesse ci-dessous a été établi la première quinzaine d'avril pour la rue Principale : le radar était placé à l'entrée du village (en venant de Duppigheim), avant l'écluse. A côté du tableau, l'histogramme montre la répartition sous forme graphique.

Km / heure	Rue Principale		
⇩	(fixe)		
Inf. à 30	431		
30 à 40	1128		
40 à 50	4137		
50 à 60	4060		
60 à 70	1060		
70 à 80	108		
80 à 90	12		
90 à 100	2		
100 à 110	1		
Sup. à 110	2		
		2014	2012
Vitesse mini :	8		
Vitesse Maxi :	118	108	100
Vitesse moyenne :	50	52	56
Véhicules > 30 Km/h	96%	98	98
Véhicules > 50 Km/h	47,9%	60	73
Nombre total de véhicules :	10941		
Nombre moyen de véhicules / jour :	912	640	599

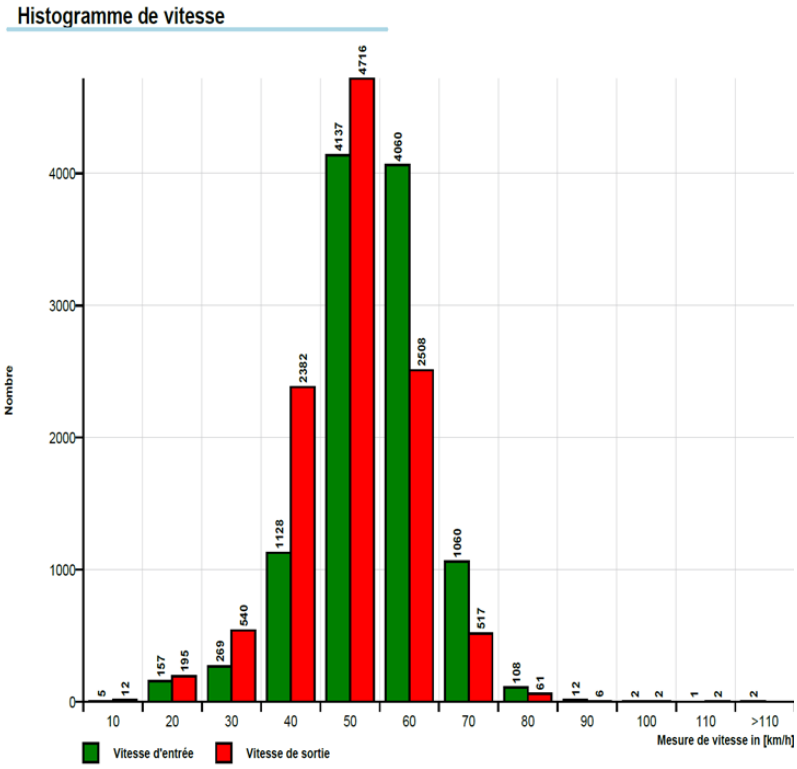

Les vitesses moyennes, mini et maxi sont comparées à des relevés antérieurs. Même si les moyennes diminuent légèrement, on peut noter que trois « pointes de vitesse » jamais égalées ont été enregistrées !

Les gendarmes reçoivent ces relevés, avec le graphique permettant de voir quels jours et à quelles heures les vitesses sont particulièrement excessives …

➢ Journée citoyenne …

Quelques témoignages :

« J'habite depuis peu à Kolbsheim, j'ai entendu parler de la journée citoyenne. Tout en habitant déjà dans un village par le passé je ne savais pas de quoi il s'agissait. J'ai eu le courrier et je me suis inscrite pour en savoir davantage. »

« J'ai rencontré plein de gens que je ne connaissais pas encore, découvert beaucoup de convivialité et de solidarité : j'ai passé une bonne journée. »

« Mes enfants avaient participé l'année dernière, ils étaient très fiers de pouvoir dire à leurs copains qu'ils avaient aidé à peindre les décors de Noël, quand ceux-ci ont été mis en place quelques mois plus tard. »

Cette année encore, toute une tribu de bénévoles, jeunes et moins jeunes, se sont donné rendez-vous pour participer à un atelier de la journée citoyenne.

Les chantiers de cette année ont permis

- La réfection des lampadaires de la rue de la Division Leclerc,
- La remise en peinture de la salle de classe de l'ancienne école primaire,
- La mise en place de panneaux didactiques au cimetière pour assurer un meilleur tri des déchets,
- La finition des travaux de remise en peinture de la salle socioculturelle (chantier qui s'est fractionné sur plusieurs années),
- La poursuite de l'aménagement du sentier derrière le lotissement Vogeseblick,
- L'aménagement de bordures dans ce même lotissement,
- La création de nouvelles décorations, entre autre de Noël.

Un grand bravo à vous qui avez donné de votre temps pour participer au mieux vivre à Kolbsheim, sans oublier l'équipe logistique qui a assuré la préparation du repas pour toute cette joyeuse troupe.

➢ Quelques nouvelles des Rubans rouges …

L'an dernier, suite à la découverte de deux appâts de viande, a priori empoisonnés, aux abords du village et dans le village, les propriétaires de chiens se mobilisaient à Kolbsheim. Inquiets de ce que l'on pouvait faire subir à leurs animaux, mais aussi conscients du problème posé par les déjections canines et l'incivilité de certains propriétaires - car les chiens, eux, ne sont pas responsables des nuisances qu'ils occasionnent, ce sont bien à leurs humains qu'en incombe la faute -, certains d'entre eux, motivés, décidaient de lancer l'opération Rubans rouges.

Faute de temps, celle-ci n'a pas donné lieu aux actions envisagées, mais ce n'est que partie remise ! Pour l'instant, voici ce qui a été mis en place : chaque propriétaire qui se présente à la mairie se voit remettre un petit ruban rouge, à accrocher au collier, au harnais, ou à la laisse de son toutou. Ce signe distinctif permet à tout le monde de repérer les maîtres "civilisés", ceux pour qui ne pas souiller les rues et trottoirs du village est un devoir civique (et un réflexe). Après avoir signé la charte des Rubans rouges, le propriétaire se voit également remettre un rouleau de sacs à déjection (offerts par CaniForm' à Wolfisheim).

Parallèlement, la Journée citoyenne 2016 a permis à la mairie, solidaire du projet, d'installer un grand nombre de poubelles supplémentaires, afin d'encourager les citoyens (pas uniquement propriétaires canins !) à laisser l'environnement villageois propre et intact.

Le résultat a été rapidement plus que satisfaisant. Le nombre de dépôts a très largement baissé. Néanmoins, ces derniers mois, l'on peut constater une recrudescence des

comportements inciviques dans ce domaine. Ne relâchons pas la garde, gardons nos bonnes habitudes ! Il en va du vivre ensemble dans la sérénité et la fraternité…

Tous les propriétaires de chiens sont donc plus que jamais invités à se rendre en mairie pour y chercher leur petit ruban et leur rouleau de sacs, afin que nous soyons de plus en plus nombreux à donner l'exemple de la citoyenneté canine – et de la citoyenneté tout court. C'est une démarche qui vise à faire de nos animaux les bienvenus dans l'espace public, mais aussi de nous, propriétaires, des Kolbsemer méritants, engagés pour notre village.

➢ Une nouvelle saison débute au potager partagé …

Le printemps est enfin là et avec les beaux jours, le potager partagé de la rue de la Division Leclerc reprend du service ! Les quatre couples qui s'y sont investis depuis l'année dernière ont ainsi ressorti leurs outils, leur bonne volonté et retroussé leurs manches. Un coup de motoculteur a été passé pour préparer les espaces à semer et planter, et l'ancienne serre à tomates a été démontée et nettoyée avant d'être remontée pour accueillir les nouveaux plants.

Le groupe Facebook a lui aussi retrouvé sa pleine fonction, celle de servir de lien entre les jardiniers, de permettre à chacune et chacun de tenir les autres informés de ses venues au potager, de ce qu'il y a fait, semé ou planté, de proposer des réunions improvisées autour d'une mousse ou d'un soda afin de décider des grandes lignes de la nouvelle saison « agricole ».

Ont ainsi été définis, au cours d'un apéritif dominical : la liste des graines achetées par les uns et les autres, celle des graines à acheter, les légumes qui seront semés ou plantés. Pour l'instant, plantes aromatiques, rutabagas, courgettes, fraises, rhubarbes, radis, salades et fleurs se partagent déjà une partie de l'espace. Mais ce n'est qu'un début ! Sont prévus tomates, potirons, pommes de terre, haricots, carottes, et peut-être l'un ou l'autre petit fruitier. Le principe du potager partagé est de produire, d'entretenir et de récolter en commun. Dans cette optique, toutes les idées et bonnes volontés sont bienvenues. Dialogue indispensable !

Parmi les projets (impératifs) du moment : trouver enfin le moyen d'assurer une alimentation suffisante en eau – pour l'instant, le bac de récolte des eaux de toiture n'est toujours pas opérationnel -, et remettre une porte (qui se ferme) à l'entrée du jardin, l'ancienne porte, qui de toute façon n'assurait plus sa fonction, ayant disparu. La constitution d'une association n'est en revanche pas à l'ordre du jour, car le

fonctionnement du potager est pour l'instant plus que satisfaisant (à seulement 8, tout roule).

Néanmoins, si d'autres habitants du village ont envie de se joindre aux potagistes, il n'est bien évidemment pas trop tard ! Qu'il ou elle n'hésite pas à se faire connaître ! Le jardin mis à la disposition par la municipalité est suffisamment grand pour que 4 ou 6 personnes y trouvent encore facilement leur place. - Plus de renseignements auprès de Myriam Bassler-Perrin au 06.06.59.93.33 / basslermyriam@homail.com

VIE ASSOCIATIVE

➢ GEM …

C'est une nouvelle année riche en émotions qui touche doucement à sa fin au sein du GEM pour nos élèves musiciens. L'occasion une fois encore de développer leurs talents aux côtés de notre équipe d'enseignants passionnés et de s'exprimer pleinement lors de nos différentes manifestations.

Après avoir embarqué le public pour un voyage dans les années 80 lors du concert de l'Harmonie Sirène de Breuschwickersheim en avril et offert une fête disco-rock pleine d'énergie lors de l'audition de fin d'année du 24 mai à Achenheim, nos artistes préparent désormais leurs examens.

Si vous avez manqué ces beaux moments, vous pourrez nous retrouver pour un dernier temps musical le **21 juin à 18h à Achenheim.**

Nous vous accueillerons après la pause estivale pour les inscriptions 2017/18 le vendredi **15 septembre** à Hangenbieten de **17h30 à 20h**.

Si vous hésitez encore à nous rejoindre, contactez la directrice Ludivine Schaal qui répondra à toutes vos questions au 0782948948 ou gemleschateaux@laposte.net

➢ L'amicale des donneurs de sang …

Chers Kolbsemer,

Toute l'équipe de l'association amicale pour le don de sang bénévole de Kolbsheim se réjouit encore une fois du nombre de dons réalisés lors de notre collecte le 20 janvier dernier : 63 donneurs ont été accueillis ! A nouveau un record… Un grand MERCI à chacun !

Cette forte affluence de donneurs dans notre commune a été soulignée par les différents intervenants lors de notre Assemblée Générale annuelle qui s'est tenue le lundi

20 mars dernier. Notre médecin de secteur de l'EFS a en particulier félicité ces nombreux donneurs pour leur engagement.

Sur toute l'année 2016, au cours de nos 3 collectes, nous avons accueilli 138 donneurs au total.

L'EFS a rappelé à cette occasion l'importance majeure des collectes organisées quotidiennement dans les villages. En effet, dans la nouvelle région Grand Est, nous pouvons estimer à 1500 le nombre de dons quotidiens nécessaires…. A, B, O, AB, quel que soit votre groupe sanguin, partagez votre pouvoir… DONNEZ VOTRE SANG !

Nous sommes très fiers que ces 3 collectes à Kolbsheim puissent être un moment d'échanges, de dialogues et de plaisir autour de repas variés choisis au gré des saisons et préparés avec joie par les membres du bureau de l'amicale. D'ailleurs, n'hésitez pas à nous proposer des idées de menus et surtout à nous rejoindre si le cœur vous en dit…

Quoi qu'il en soit, nous vous donnons rendez-vous pour notre collecte estivale :

Le lundi 17 juillet 2017 de 17h30 à 20h30
à la salle socio-culturelle de Kolbsheim
Autour de grillades et de salades !

Nous avions 138 donneurs en 2016, je nous donne l'objectif de passer le cap symbolique des 150 donneurs pour 2017 ! On compte sur vous…

L'équipe de l'AADSBK
aadsbk@gmail.com

➢ Calendrier des fêtes et manisfestations …

JUIN 2017 :

Samedi &	03/06/2017	Ouverture au public du Parc du Château de KOLBSHEIM	
Dimanche	04/06/2017	samedi : 9h-12h et 14h-18h, dimanche : 14h-18h	
Dimanche	04/06/2017	AAPPMA	Concours de pêche
Lundi	05/06/2017	A.S.L.K.	Tournoi de pétanque
Dimanche	11/06/2017	Ass. Chats Pitres	Barbecue participatif
Dimanche	11/06/2017	Ass. des piégeurs	Fête du piégeage
Dimanche	11/06/2017	Commune	Elections législatives
Dimanche	18/06/2017	Commune	Elections législatives

JUILLET 2017 :

Jeudi	13/07/2017	Commune	Fête nationale
Lundi	17/07/2017	Ass. Donneurs de sang	Don du sang

AOUT 2017

Samedi & Dimanche	12/08/2017 13/08/2017	Amicale des pompiers	Messti

NOVEMBRE 2017 :

Dimanche	05/11/2017	Chorale inter paroissiale	Concert

➢ Chat Pitre & Cie …

Les Chats de Kolbsheim vous invitent (toujours) à jouer

Durant le trimestre écoulé (le premier de 2017), l'association Chat Pitre & Cie, dont la vocation est, rappelons-le, de créer du lien entre les villageois par le biais du jeu de société – mais aussi, à terme, par le biais de la lecture -, a poursuivi son petit bonhomme de chemin. Une après-midi jeux couronnée de succès (le nombre de participants est en effet en continuelle hausse) s'est déroulée dans l'ancienne école du village le dimanche 2 avril, et l'association a tenu son Assemblée Générale le 5 mai, en mairie de Kolbsheim – AG qui s'est achevée par un apéritif offert par notre maire et membre Dany Karcher, suivie d'une sortie au restaurant. Pour l'instant, Chat Pitre & Cie compte une petite quinzaine de membres, tous très actifs et impliqués, et qui envisagent pour la suite de l'année en cours une série d'événements festifs et ludiques.

«Ratsch time» (et chat-rbon de bois)

Ainsi, le dimanche 11 juin, les Chats ont prévu de se retrouver en extérieur, près de la salle socioculturelle et de la nouvelle école, pour une journée de jeux couplée à un barbecue participatif - «Ratsch time» (et chat-rbon de bois). Le principe en est simple : chacune et chacun est invité(e) à apporter dans sa besace, outre son envie de s'amuser en agréable compagnie, quelque chose à mettre sur le barbecue (grillades, viandes, saucisses, brochettes, légumes ou papillotes) – possibilité évidemment d'amener aussi des salades à partager. Les Chats Pitres, de leur côté, se chargeront d'une petite buvette, à l'image des tisanes, thés, café et crêpes proposés lors des après-midis jeux.

Ce barbecue-jeux se déroulera de 11h00 à 17h00, et viendra en remplacement de l'après-midi jeux trimestrielle. Sont prévus, selon la météo, des jeux classiques ou de plein air, de comptoir, de dés et de cartes. Par cette action, les Chats souhaitent favoriser la rencontre entre les villageois, mais aussi entre les membres de l'association et les Kolbsemer. Ce moment convivial sera très certainement amené à se répéter, et les Chats l'espèrent par conséquent réussi ! N'hésitez pas à participer en venant avec votre bonne humeur, de quoi vous sustenter, et pourquoi pas vos jeux préférés !

Dans l'agenda de l'association, figure également une soirée (la deuxième) de présentation et de vente de jeux de société, très certainement organisée au début de l'été. Les après-midis jeux s'arrêtent pour la période estivale, mais reprendront dès la rentrée scolaire, toujours au rythme d'un dimanche par trimestre, et toujours dans l'ancienne école du village. D'ailleurs, afin de rendre cet endroit plus accueillant pour les après-midis récréatives, les membres de Chat Pitre & Cie, secondés par quelques villageois, ont œuvré à son rafraîchissement lors de la journée citoyenne du 20 mai. C'est donc dans une salle relookée (nouvelle peinture, installation d'un bar) que les Chats vous accueilleront la prochaine fois, avec des jeux pour contenter les plus grands comme les plus petits.

Pour tout renseignement concernant l'association, ses événements ou l'adhésion annuelle, vous pouvez consulter la page Facebook (https://www.facebook.com/chat.pitre.et.cie/?fref=ts), ou écrire ou téléphoner à son président Cédric Oesch – chat.pitre.et.cie@gmail.com / 06.75.48.27.56.

Légende de la photo : Les Chats Pitres, petits et grands, à pied d'œuvre pour le rafraîchissement de l'ancienne école, lors de la journée citoyenne du 20 mai.

➢ Les activités du CASK (janvier – mai 2017) …

1- Les conférences :

- Le 17 janvier, Eric Le Normand, jeune historien alsacien, nous a présenté le DVD sur « La Résistance intérieure des Alsaciens » DVD qu'il a réalisé avec le soutien de l'AERIA.

- 7 février : Table ronde sur le thème : « Don du Sang, Don d'organes, Don de vie » en partenariat avec les Donneurs de Sang bénévoles de Kolbsheim, avec la participation du Docteur Sophie Reuter, médecin ESF et François Stoessel, greffé du cœur.

- le 7 mars c'est le couple Fleck-Jacquin qui nous a présenté son dernier grand voyage en vélo sur la Route de la Soie vers le mythique Tibet. Une évasion vers d'autres cultures et paysages qui nous ont fait rêver.

- le 11 avril, en collaboration avec la « société de pêche de Kolbsheim » le docteur Jean Pierre Garel est venu de Bretagne, pour une conférence agrémentée d'un riche et varié diaporama sur les « Poissons et animaux marins dangereux pour l'Homme ».

Ces conférences ont réuni entre 35 et 60 personnes et le pot de l'amitié offert en fin de soirée est toujours apprécié.

2- Les Balades :

Tous les mardis de semaine impaire, des personnes se retrouvent à 14 h devant la salle socio culturelle pour entreprendre une balade d'environ 2 heures autour de Kolbsheim ou dans un proche environnement : canal et Terrasses de la Bruche, plateau et vergers de Breuschwickersheim, forêt de Duttlenheim, plan d'eau de Plobsheim, orchidées sur les collines de Soultz-les-Bains.....

Cette activité se poursuivra tout au long de l'été.

3- Le cours d'anglais :

Dispensé par Karen Dent, professeur anglo-américaine, ce cours de débutants réunit 8 personnes très assidues qui entendent bien poursuivre l'année prochaine…

Le programme des rencontres de la prochaine saison n'est pas encore finalisé mais nous serions heureux d'accueillir des Kolbsemer désireux de nous faire partager un voyage ou un moment de vie ou une belle découverte...

Marie José MASCONI
vice présidente du CASK
contact CASK : Tél. 06 70 98 32 27
mail : CASKOLBSHEIM@gmail.com

➢ Du côté des pêcheurs …

Chers amis,

En 2016, notre association comptait dans ses rangs 171 membres, un record, merci à tous les pêcheurs et espérons qu'ils soient encore plus nombreux pour cette année.

L'année 2017 est déjà bien engagée et les activités de notre association ont bien repris également. Tout d'abord, il y a eu un changement important au niveau de notre carte de pêche car désormais il existe une réciprocité interfédérale qui permet de pêcher dans plus de 91 départements. C'est une avancée considérable pour la pêche, sport ô combien populaire et qui doit le rester !

Au niveau de la réglementation, vous ne pouvez plus prélever que 3 carnassiers par jour et par pêcheur et dans ces 3 carnassiers au maximum 2 brochets. Il faut saluer cette mesure qu'on ne peut pas qualifier de restrictive, mais qui va dans le sens de la protection d'une espèce dont le nombre tend à diminuer. N'oublions pas que notre acronyme AAPPMA couvre également la Protection du Milieu Aquatique et que cette mesure rentre parfaitement dans ce cadre.

L'ouverture de la pêche à la truite ne s'est pas déroulée de la façon la plus sympathique, en raison des hautes eaux qui secouaient la Bruche à cette période de l'année. Mais j'ai quand même pu apercevoir quelques sourires sur les visages des pêcheurs !

Pour rendre notre cadre de vie plus propre et plus naturel, nous avons organisé avec la commune le traditionnel « Osterputz » qui, encore une fois, a connu un vif succès. Il nous faut remercier la municipalité qui, fidèle à ses engagements environnementaux, nous a encore bien aidés dans la gestion de cet évènement aussi bien d'un point de vue logistique que d'un point de vue financier. Que toute l'équipe municipale en soit remerciée.

Passons à notre manifestation la plus importante de l'année, le Wettfische, la pêche amateur. Cette année elle aura une saveur encore plus particulière car notre association fêtera ses 80 ans !

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 04/06 aux étangs Halbmond, afin de prendre de belles truites et de découvrir la petite surprise que vous a concoctée le comité…

Vous pourrez vous délecter d'un rosbif ou d'un waedele et si vous souhaitez vous désaltérer nous essayerons de vous contenter sur ce point également.

Alors n'hésitez plus, réservez le 04/06 dans votre agenda et nous vous attendrons à partir de 10h00 armé de votre gaule aux étangs Halbmond.

Halieutiquement vôtre,
Julien SCHLUPP

➢ Chorale Union …

Chers villageois et amis du chant choral,

Alors que le printemps semble ENFIN être arrivé, la saison du Männerchor touche bientôt à sa fin : après une intense activité de fin d'année 2016 qui nous aura vus prendre part à différentes manifestations à Hangenbieten, Goxwiller, Breuschwickersheim, Duttlenheim, et un tout premier concert en 2017 sur Hunspach en faveur des résidents enfants et adultes polyhandicapés accueillis au 'Mont des oiseaux', nous avons eu la possibilité d'effectuer un *déplacement mémorable* sur Prague en République Tchèque du 4 au 9 Avril dernier.

Ce voyage aura été pour nous tous, chanteurs et accompagnantes, une expérience très enrichissante au niveau de la découverte de cette ville magnifique aux 120 clochers.

Après une traversée de l'Allemagne de part en part, notre voyage très animé et parfois 'chanté' de presque 10 heures nous a directement menés au centre historique de la ville de Prague.

Notre arrivée à 16 heures aura permis de débuter une première visite du centre historique avant un repos bien mérité suite à ce long périple en autocar même si, dès le soir venu, des amateurs de bière locale ont visité une taverne bien animée.

La visite guidée de la ville reprit de plus belle dès le lendemain avec la découverte du Pont Charles, du château, mais surtout un premier concert en plein air sur la Old Town Square où se tenait d'ailleurs un magnifique Marché de Pâques.

Vers la fin d'après-midi, un deuxième concert programmé allait nous mener au Musée tchèque de la musique, un fabuleux endroit où l'acoustique mémorable a sublimé nos voix d'une manière telle que le résultat de nos attentes a été atteint comme jamais, parole de 'chef' !

Accompagnés d'une chorale féminine tchèque, ainsi que par un chœur mixte allemand originaire de Berlin, cette soirée fantastique restera gravée pour longtemps dans nos mémoires bien au-delà du final qui a vu la réunion de nos 3 chœurs autour d'un 'Tece voda tece' d'anthologie.

Le lendemain encore, en final de notre programme vocal sur Prague, un dernier concert au sein de la St Nicholas church nous permit de partager nos voix en compagnie du chœur Ernst-Busch de Berlin déjà rencontré la veille. Une croisière sur la Moldau acheva une journée bien remplie, et bien sûr nous avons assuré l'animation sur le bateau avec des chants du monde très appréciés par les autres passagers.

Mais la fin de notre voyage arrivait déjà : dimanche matin sonnait pour nous le départ pour un retour jalonné par une étape à la Brasserie Pilzner Urquell que nous avons bien évidemment visitée pour finaliser cette escapade tchèque.

Que de beaux souvenirs ramenés, que d'anecdotes et quelle extase pour nos voix et nos oreilles … à bientôt pour de prochains souvenirs à partager et à rapporter ! Le choeur d'Hommes aura fait honneur à Kolbsheim.

Samedi le 13 mai, à l'occasion du 10ème anniversaire de la Chorale ADOMISOL et de l'ADEM (association des enseignants de Molsheim), nous avons participé à un concert commun avec la Chorale d'enfants 'les petits Céciliens' d'Ebersheim ainsi que la chorale mixte ADOMISOL dirigée par Maurice LANOIX.

Ce tout dernier concert de printemps, dans une Salle de la Monnaie de Molsheim comble, nous aura permis, une dernière fois, de présenter notre programme de 2016/2017 avant un chant final commun réunissant les 3 formations.

A très bientôt pour vous conter de nouvelles aventures.

Le chœur d'hommes de Kolbsheim
De Mannerchor von Kolbse

➢ Une Association pour la Sauvegarde, la Protection et la Valorisation du Patrimoine Foncier à Kolbsheim …

Malgré une opposition grandissante, le projet d'autoroute GCO, conçu dans les années 70, pourrait malheureusement devenir une réalité. Il passera tout près de Kolbsheim et infligera d'importantes dégradations au patrimoine foncier et environnemental, chez nous comme sur toutes les communes avoisinantes.

Sur le ban communal de Kolbsheim, cette infrastructure autoroutière détruira 20 ha de terres agricoles et 3 ha de Forêt.

Sa réalisation sera forcément complétée par un aménagement foncier destiné à mutualiser les pertes de surfaces cultivables, par conséquent, un remembrement qui impactera, lui aussi, le parcellaire et plus particulièrement le micro parcellaire. Il touchera de plein fouet aux dernières zones de vergers et jardins, donc à notre environnement à proximité de notre village. La commission intercommunale ainsi que la sous-commission communale sont déjà à l'œuvre et l'avis d'enquête publique vient d'être adressé aux propriétaires fonciers. Vous trouverez toutes les informations sur ce sujet sur nos pages : www.patrimoine-foncier.com

Pour ne pas reproduire les effets négatifs du premier remembrement qui a eu lieu à Kolbsheim en 1960, et afin de préserver le cadre de vie à proximité du village, l'idée de créer cette association a germé. Malgré l'énorme enjeu environnemental, elle est aujourd'hui la seule association sur tout le tracé du GCO qui souhaite œuvrer pour sauvegarder et valoriser le patrimoine foncier.

Son action ne s'inscrit donc pas directement dans la lutte contre le GCO, même si par principe, elle est solidaire des opposants. La situation telle qu'elle se présente aujourd'hui conduit à une alternative : **si le CGO ne se fait pas, tant mieux ; si le GCO se fait, soyons prêts et concertés, pour une épreuve qui n'est pas moins dévastatrice et qui s'appelle l'aménagement foncier.**

Notre objectif est clair : préserver au mieux le cadre de vie et environnemental, en relançant les activités sur le micro parcellaire, particulièrement adapté grâce à la situation géographique des coteaux et terrasses qui sont sur le versant sud de la commune et faire perdurer la coexistence avec les besoins de surfaces de production nécessaires à nos agriculteurs.

C'est sur la base de l'analyse de l'existant et des projets de ses membres que l'association pourra être force de proposition auprès de la commission d'aménagement foncier, afin d'intégrer, dans la phase de réflexion préalable, une démarche paysagère du territoire communal telle qu'elle est inscrite dans la loi sur le développement des territoires ruraux : améliorer les conditions d'exploitation des agriculteurs, assurer la mise en valeur des espaces naturels et protéger le patrimoine rural.

Puisque c'est un cadre de vie sain avec un environnement préservé que nous voulons léguer aux générations futures, l'association est ouverte à tous les habitants de Kolbsheim. Si vous êtes sensible à notre démarche, rejoignez-nous et devenez membre de notre association.

Même si les propriétaires du micro parcellaire libre de bail, en seront les principaux acteurs, toutes les autres personnes habitant notre commune y seront les bienvenues puisque ce dossier qui traite de notre future qualité de vie à très court terme, concerne tout le monde. En effet, c'est aussi le moment opportun pour ceux qui envisageraient de vendre du terrain libre d'exploitation, et pour ceux qui recherchent un petit terrain pour y créer un verger ou un potager, de nous contacter en urgence, car notre objectif est aussi d'être avec vous dans cette démarche.

Photo de la sortie terrain du 22 avril.

La réunion d'information publique du 10 Avril avait intéressé une cinquantaine de personnes. Nombreux étaient aussi ceux et celles qui se sont retrouvés le 22 avril pour une visite guidée par Claude FIX, président de l'association, qui avait présenté les principales zones sensibles du ban communal.

Aujourd'hui il est urgent d'accélérer nos réflexions, nos rencontres avec en priorité les agriculteurs et la municipalité.

Pour nous rejoindre, pour plus de détails, pour suivre les dossiers ou pour tout simplement contacter l'association, rendez-vous sur : www.patrimoine-foncier.com

Le comité directeur

➢ Les dernières nouvelles des sapeurs-pompiers …

Depuis l'intégration de Kolbsheim à l'Eurométropole de Strasbourg, nos derniers sapeurs-pompiers actifs habitant Kolbsheim (Damien Campenet, Johan Fruhauf et Elise Kessouri) ont rejoint la section « Les rives du Mulbach ». La caserne se situe à Breuschwickersheim et regroupe les sapeurs-pompiers d'Achenheim, de Breuschwickersheim, de Kolbsheim et d'Osthoffen. La section fonctionne par semaine d'astreinte et intervient sur les 4 communes citées ci-dessus.

➢ Les dernières nouvelles de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Kolbsheim …

- L'année 2017 a débuté avec un changement de présidence. Alain Weber a laissé sa place à Elise Kessouri. L'Amicale le remercie pour son dévouement et son investissement en tant que Président tout au long de ces années.

- L'Amicale a également organisé une sortie, le dimanche 14 mai 2017 pour ses vétérans. La journée a commencé avec la découverte du musée du sapeur-pompier à Vieux-Ferrette. Les « amicalistes » et vétérans ont ensuite partagé la spécialité locale : des carpes frites. Cette belle sortie s'est achevée par la visite d'Eguisheim. Malgré les quelques gouttes et grêlons rencontrés au cours de la journée, ce fut un beau moment de partage et de convivialité.

- L'Amicale vous convie tous à venir nombreux les 12 & 13 août prochains, participer au traditionnel messti. Le challenge des Kolbsemer, qui a eu un franc succès l'an dernier, sera renouvelé avec des épreuves inédites. Les organisateurs invitent d'ores et déjà les futurs participants à s'entraîner…tous à vos haltères !!

➢ L'Association des piégeurs et garde-chasses agréés du Bas-Rhin …

Cette association existe depuis 1989.

Elle a pour objet de fédérer et d'être un trait d'union pour les piégeurs et garde-chasses.

De leur apporter une assistance technique et réglementaire et de les représenter dans diverses instances.

Par ailleurs elle permet aux collectivités et aux particuliers d'obtenir l'intervention d'un piégeur agréé pour réguler les nuisances dues aux animaux déprédateurs classés nuisibles.

Elle a un lien avec Kolbsheim depuis 1990.

En effet, au lieu-dit « Steingarten », se situe son sentier de piégeage pédagogique.

Il s'étend sur un hectare de terrain.

Il a pour fonction d'être un endroit qui permet d'assurer la formation des futurs piégeurs et d'assurer des formations complémentaires pour les piégeurs adhérents.

Chaque année, l'association organise une journée portes ouvertes qui voit venir plus d'un millier de visiteurs : la journée du piégeage, de la chasse et de l'environnement.

L'édition 2017 aura lieu le 11 juin à partir de 9 heures.

Elle permet de faire connaissance avec l'association et est un lien fort entre tous les acteurs de la vie cynégétique bas-rhinoise.

Elle comporte aussi de nombreux stands et animations, buvettes et restauration.

Le piégeage proprement dit :

- C'est un mode de capture permettant de tuer, toute l'année, des animaux appartenant à la liste des espèces dites « nuisibles ».
- Ce mode de capture est défini et encadré par des textes réglementaires stricts que tout piégeur agrée se doit de respecter.
- Le texte réglementaire essentiel concernant cette activité : l'**Arrêté du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement.**

LE CHEMIN DES ECOLIERS

➢ Breusch & Kolbs APE …

L'année scolaire touche à sa fin. Depuis septembre notre association de parents d'élèves a réalisé de nombreuses actions :

- vente de fromage
- vente de chocolat
- crémation des sapins de Noël à Breusch
- organisation du carnaval à Breusch
- organisation d'un Loto à Kolbsheim

Nous vous rappelons que l'ensemble des fonds récoltés est reversé aux enseignantes de Breusch et de Kolbsheim au prorata du nombre d'élèves par classe. Le but : participer aux coûts des sorties scolaires et du coup faire baisser la participation des parents. Nous souhaitons aussi organiser des moments festifs avec les enfants des deux communes pour animer la vie de nos villages et favoriser la convivialité !

Afin que notre association perdure dans le temps nous avons besoin de parents prêts à nous rejoindre ! Les parents d'enfants qui iront au collège à la rentrée et qui sont présents dans le comité laissent leur place. Nous vous proposons de nous rejoindre lors de la prochaine réunion le mercredi 7 juin à 19 h dans la salle de l'ancienne poste à Breusch, ou lors de notre prochaine AG en septembre (la date vous sera communiquée prochainement).

À très bientôt

Michèle Halter
Vice-présidente

ETAT CIVIL

Naissances :

MARGRAITTE Constantin né le	11/01/2017
NOEPPEL Elisa, Gabrielle, Christiane née le	19/02/2017
BIRY Lorine, Marie-Cécile, Sakine née le	22/02/2017
KUNTZ Maggie, Sophie, Célès née le	10/03/2017
SCHMICH Mathilde, Julie née le	20/03/2017
KURSUN Lou, June, Lucie née le	06/04/2017

Décès :

ERHARDT née KRIEGER Germaine	10/07/2016	88 ans
BARTH née SEEWALD Lily	28/12/2016	75 ans
DEBS Michel	07/05/2017	82 ans

INFOS PRATIQUES

➢ Démarches administratives : nouveautés …

Les autorisations de sortie de territoire :

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire (cerfa n°15645*1) doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Vous pouvez le télécharger sur le site : www.service-public.fr

Les cartes d'identité :

En date du 28 mars dernier, les démarches concernant la délivrance des cartes d'identité ont évolué, et s'alignent sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Kolbsheim, ainsi que toutes les petites communes ne disposant pas de station de recueil, ne sont plus habilitées à délivrer des cartes d'identité.

La carte d'identité biométrique est équipée de deux puces : une puce pour nos données personnelles d'identification et l'empreinte de nos deux index. La deuxième servira de signature électronique pour les démarches administratives en ligne.

Ce changement a pour objectif de sécuriser la carte d'identité. Dix mille personnes sont victimes d'usurpation d'identité en France chaque année. Cette nouvelle version devrait être plus difficile à falsifier.

32 communes sont dotées du système biométrique. Parmi-elles, les plus proches sont :

- ECKBOLSHEIM
- FEGERSHEIM
- GEISPOLSHEIM
- MOLSHEIM
- STRASBOURG
- LINGOLSHEIM.

La liste complète est disponible sur notre site internet : www.kolbsheim.fr

Avant de vous rendre sur place, il est indispensable de prendre rendez-vous.

Pour une première demande, vous pouvez compter 30 minutes, et pour un renouvellement, une vingtaine de minutes suffisent.

Pour gagner du temps, vous pouvez également effectuer une pré-demande en ligne sur le site suivant : https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI

Pour celles et ceux qui le souhaitent, des formulaires papiers sont encore récupérables en mairie dans la limite des stocks disponibles.

L'instruction des dossiers d'urbanisme :

L'Eurométropole de Strasbourg (EMS), dispose de la compétence Urbanisme. Nous avons donc décidé de changer de service instructeur, et sommes passés de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) de Molsheim, à la Police du Bâtiment de l'EMS.

Le nouvel instructeur pour la commune de Kolbsheim, est Monsieur MICHEL Christophe.

Nous tenons également à rappeler que tous les travaux sont soumis à autorisation : piscine, modification de façade, changement de destination, démolition… Des travaux

entrepris sans autorisation peuvent faire l'objet d'une mise en demeure ainsi que d'un procès - verbal transmis au procureur.

L'immatriculation des véhicules :

Depuis le 13 mars 2017, inutile de se rendre en préfecture, les démarches d'immatriculation s'effectuent par télé-procédure :

- **déclaration de vente** de votre véhicule (déclaration de cession) sur le portail **https://ants.gouv.fr/**
- **demande de certificat de situation administrative** (non gage et opposition) simple sur le site du Ministère de l'Intérieur https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat
- **changement d'adresse** sur les certificats d'immatriculation pour les véhicules avec une immatriculation du type AB-123-CD sur le portail www.service-public.fr

Avec ce télé-service, vous recevrez à votre domicile l'étiquette à apposer sur votre certificat d'immatriculation. Ce dernier pourra recevoir jusqu'à trois étiquettes. Au quatrième changement d'adresse la demande devra être faite par courrier exclusivement et un nouveau certificat d'immatriculation vous sera adressé à votre domicile.

Les autres démarches relatives à l'immatriculation pourront s'effectuer :

- chez un professionnel de l'automobile habilité près de chez vous que vous trouverez sur : https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-mon-vehicule
- sur rendez-vous, à la préfecture ou dans les sous-préfectures, pris en ligne sur http://bas-rhin.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous-en-ligne

Le PACS :

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIème siècle a eu pour ambition de simplifier le quotidien des citoyens et de rendre la justice plus efficace, plus lisible et plus accessible en recentrant les juridictions sur leurs missions essentielles.

A cette fin, estimant qu'il n'existait plus de raisons de contraindre les citoyens désirant conclure un PACS d'avoir à se rendre dans un tribunal pour y parvenir, le législateur a transféré les compétences dévolues au greffier en matière de PACS aux officiers de l'état civil.

L'article 48 de la loi prévoit ainsi, qu'en matière de PACS, il revient désormais à l'officier de l'état civil, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS et la dissolution de celui-ci.

Cette loi entrera en vigueur au 1er novembre 2017. Nous vous tiendrons informés dès que nous en saurons plus.

➢ Lutte contre la pollution atmosphérique - la Préfecture communique …

La circulation routière étant l'une des causes de la pollution atmosphérique, le certificat qualité de l'air (Crit'Air) *va* permettre de favoriser l'utilisation des véhicules les moins polluants et de réduire la pollution atmosphérique et ses impacts sur la santé de la population.

Les véhicules sont répartis en 6 classes environnementales, les véhicules les plus polluants n'étant pas éligibles au certificat qualité de l'air.

La classification se fait en fonction du type de véhicule (voiture particulière, deux-roues…), de la source d'énergie utilisée (essence, diesel…) et de la norme européenne d'émissions polluantes qu'il respecte (norme EURO). Elle est valable pour toute la durée de vie du véhicule.

Le simulateur que vous trouverez à l'adresse suivante https://www.certificat-air.gouv.fr/simulation va vous aider à connaître la classe environnementale de votre véhicule.

Vous pouvez commander le certificat qualité de l'air à l'adresse internet suivante : https://www.certificat-air.gouv.fr au prix de 4,18 €, payable en ligne. Une fois la demande effectuée, vous recevrez par courrier électronique un récépissé attestant la catégorie de votre certificat, en attendant de recevoir par voie postale l'original sous forme d'autocollant.

➢ Elections législatives des 11 et 18 juin …

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00, et non jusqu'à 19h comme pour les présidentielles.

Si vous souhaitez voter par procuration, merci de bien vouloir vérifier que le mandataire (celui qui sera désigné pour voter à votre place) est bien inscrit sur la même liste électorale que vous, et ne dispose pas de plus de deux procurations (une en France et une à l'étranger).

Pour les personnes n'étant pas inscrites sur la liste électorale, il est impossible de les rajouter sur la liste en cours d'année. Cependant, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour l'année prochaine. Les inscriptions ont lieu jusqu'au 31 décembre 2017. Il suffit de vous rendre en mairie pour compléter un formulaire.

➢ Mise en œuvre du titre CTS « Alsa+ 24h secours » …

En parallèle de la mise en œuvre de l'intégration tarifaire depuis le 11 décembre 2016 et la mise en place de navettes de desserte des gares TER, le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a délibéré lors de sa séance du 28 avril 2017 sur la création d'un secours intermodal 24 h illimité au tarif de 5 €.

La création de ce titre doit permettre aux usagers occasionnels n'ayant pas anticipé leur voyage de bénéficier d'un titre unique permettant de se déplacer au sein du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg en utilisant tous les modes de transport public (cars interurbains, TER, bus urbains et trams). Cette disposition vise à faciliter le parcours client et notamment celui des usagers de la 2ème couronne. Ce titre sera d'abord déployé à bord des navettes TER, puis sera progressivement étendu dans les bus du réseau CTS au cours de la période 2017-2018.

➢ Modification provisoire des horaires de la mairie !

Comme à l'accoutumée, la période estivale est propice aux départs en vacances. Cela implique une forte baisse de fréquentation de la mairie aux horaires habituels. Les horaires seront donc légèrement modifiés du 3 juillet au 1er septembre :

Les lundis et samedis sont maintenus :	10h00 – 12h00
Les mardis :	14h30 – 16h30
Les jeudis :	10h00 – 12h00

Rédaction :	Christiane BOSAL Marlène FREYSS Dany KARCHER Fabienne LAMBERT-NORTH	Marie PERRIN Joanne SCHAEFFER Damien TULLI
Mise en page :	Christiane BOSAL Responsable de la publication	Dany KARCHER Dany KARCHER

Pour consulter le Blattel en couleurs, rejoignez-nous sur

Pour recevoir le « Blattel », ainsi que les informations municipales en version numérique, vous pouvez vous abonner à la « Newsletter » sur le site internet www.kolbsheim.fr
(si vous étiez déjà dans notre mail-liste, vous êtes inscrits d'office)

➢ Dernière minute : « Astérix » revient chez les gaulois …

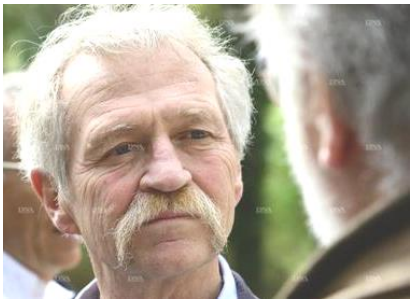

« E Mànn, e Wort ! » dit-on en alsacien. Il était venu soutenir notre combat en avril dernier et avait promis de revenir « dormir sur le tracé du GCO » !

José Bové sera de retour à Kolbsheim le 14 juin à partir de 19 heures et passera la nuit sur place. Organisons-lui une belle soirée « gauloise » et passons la nuit avec lui sur ces terres que nous souhaitons préserver.

Réservez-vous déjà la date, préparez sacs de couchage et tentes, de quoi faire une soirée avec des produits locaux, … Si vous comptez participer à cette aventure, signalez-vous à la mairie (mail ou autre « écrit ») afin que nous puissions vous avertir quelques jours plus tôt (modalités pratiques, endroit, …).